



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Carpes

Question écrite n° 46677

Texte de la question

M. Bernard de Froment attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les périodes d'ouverture de la pêche de nuit pour la carpe. Il constate que les efforts exceptionnels fournis par les bénévoles des associations en Creuse ont permis un repeuplement et un développement de la population de carpes dans les rivières creusoises. Cette politique, soulignée par les médias spécialisés, est à l'origine du développement du tourisme de la pêche en Creuse. Or, malgré cette évolution notable, les périodes d'ouverture de la pêche de nuit n'ont pas été entendues à une durée plus cohérente (du 15 mars au 15 novembre). Il lui demande donc de bien vouloir prendre en considération l'évolution de la situation et de lui faire savoir les possibilités de modification de ces dates.

Données clés

Auteur : [M. de Froment Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46677

Rubrique : Pêche en eau douce

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6699